REPUBLIQUE FRANCAISE

DES HAUTES ALPES

Qui ont pris

part à la

délibération

6

NOMBRES DE MEMBRES

En

exercice

6

Date de la convocation

13 octobre 2021

Afférents

au Conseil

Syndical

6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARFNE

Séance du 19 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, et le dix-neuf octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents: Olivier Fons, Michel Gonnet, Elodie Lefebvre, Jean-Pierre Pic,

Philippe Sionnet, Stéphane Ferrier **Secrétaire de séance :** Stéphane Ferrier

*

 Date d'affichage	
13 octobre 2021	

Objet de la Délibération

Convention Laverie: blanchisserie/ménage

N° 58.2021

Monsieur le Président expose que pour les besoins de différents services du SIVOM : service technique, ski de fond, école etc..., le SIVOM a besoin de faire appel aux services de la laverie pour des prestations de blanchisserie.

Ces prestations peuvent s'étendre à des prestations de ménage en cas d'absence de l'agent en charge de l'entretien des bâtiments.

Il présente les tarifs annexés à la présente délibération.

Il demande l'autorisation de signer la convention correspondante.

Les membres du conseil, après en avoir délibéré :

- Autorisent le président à signer la convention correspondante
- Autorisent le règlement des factures correspondantes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Président,

Olivier FONS

Nombre de voix pour : 6 Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

Regu le 20/10/2021

Annexe à la convention Laverie (délibération n° 58.2021)

Désignation	Référence	Prix unitaire H.T.	TVA
Prestation blanchisserie :			
Machines 14kg	Т	10	20%
Machine 6kg	Т	5	20%
Sèche linge	Т	0,83	20%
Prestation ménage :	Н	31,2	20%